

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

2e AG de l'AVCAC : les recommandations des maires

DURANT deux jours, les membres de l'Association des villes et collectivités locales d'Afrique centrale (AVCAC) et experts ont réfléchi, à la faveur de leur deuxième assemblée générale, sur l'importance de "bâtir des villes vertes". Pour y parvenir les participants ont dégagé trois grandes recommandations.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

La deuxième Assemblée générale de l'Association des villes et collectivités locales d'Afrique centrale (AVCAC), ouverte le 27 septembre dernier, vient de connaître son clap de fin. Une grand-messe à laquelle ont pris part les édiles du Cameroun, du Tchad, de la République centrafricaine (RCA) et ceux du Grand Libreville. Une assemblée générale qui a également vu la participation active du Dr Honoré Tabuna, commissaire Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Développement à la Commission économique des États d'Afrique centrale (CEEAC); d'Arianna Ardezi, conseillère au secrétariat permanent de l'Association



Une vue des travaux en atelier.

internationale des maires francophone (AIMF). Deux jours durant, les panélistes et divers experts ont planché sur le thème: "Bâtir une vision commune en matière de foresterie urbaine". Occasion pour la première citoyenne de la commune de Libreville, Christine Mba Ndutume-Mihindou, par ailleurs présidente de l'AVCAC et ses hôtes – notamment les maires de la sous-région – de partager leurs expériences en matière de préservation de l'environnement

dans les centres urbains. En procédant à l'ouverture des travaux, le Pr Lee White, ministre des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres, a reconnu l'importance de la "foresterie urbaine". Le membre du gouvernement a longuement présenté les bien-fondés de la foresterie urbaine ainsi que ses impacts bénéfiques sur la santé, avec un accent sur celle des enfants. **Les conditions de faisabilité ?**

Pour arriver à bâtir des villes vertes, les participants à la récente assemblée générale de l'AVCAC sont d'avis qu'il faut créer un environnement propice. Un véritable challenge! Vu que les collègues de Christine Mba Ndutume-Mihindou sont sans aucun doute confrontés à des réalités plus importantes dont la lutte contre l'insalubrité et l'urbanisation encadrée, pour ne citer que ces problématiques. Dans la même foulée, la prise en compte de certaines conditions

sine qua non changement climatique, diversité biologique et paysage, avantages économiques et économie verte, gestion de risques, atténuation de la dégradation des terres, protection des bassins-versants, sécurité alimentaire et nutritionnelle, accès aux combustibles ligneux, valeurs socioculturelles. L'appui du processus par la communication, la conscientisation, mobilisation communautaire, les alliances et partenariats, le réseautage, la planification et le renforcement des capacités constitue une autre condition à remplir pour parvenir à bâtir des villes vertes. Des résolutions très appréciées par le "patron des Eaux et Forêts". D'ailleurs, en clôturant officiellement les travaux de l'assemblée générale, Lee White a trouvé les recommandations du bureau très "salutaires". Non sans prendre l'engagement de remonter lesdites recommandations au gouvernement voire au président de la République, Ali Bongo Ondimba. Après cette rencontre de Libreville, reste à savoir si les recommandations du bureau de l'AVCAC ne s'arrêteront pas à de simples effets d'annonces ?

Contrepoint

Villes vertes : relancer le concept à Libreville

ENA
Libreville/Gabon

Le thème autour duquel se sont tenus à Libreville les travaux de l'Association des villes et collectivités locales d'Afrique centrale (AVCAC), à savoir "l'importance de bâtir des villes vertes" ne paraissait pas aussi incongru aux autorités municipales de Libreville.

En témoigne le fait qu'au cours de son éphémère magistère à la tête de l'administration

communale, Eugène Mba en avait fait l'un des aspects majeurs de son programme. Il indiquait que "le tout était porté par une vision d'une ville écologique axée vers le développement durable". Il faut dire que l'homme en avait fait son credo et son cheval de bataille, convaincu qu'il était "du caractère primordial des problématiques environnementales auxquelles sont soumis de grands centres urbains tels que Libreville". Mais

le caractère précurseur de cette volonté n'a malheureusement pas prospéré. Pourtant, il y eut un début d'exécution de ce programme avec la réalisation de planting de dizaines de jeunes pousses de cocotiers et palmiers le long d'une partie du boulevard Triomphal Omar Bongo. Il suffisait de poursuivre ce projet pour présenter aux participants de cette assemblée générale de l'AVCAC qu'en la matière, Libreville avait une

longueur d'avance et intégrait depuis lors dans ses schémas de développement durable la notion d'une écologie urbaine fort bien étudiée et mesurée. Et que les mécanismes et résolutions prises lors des travaux de l'AVCAC ne devaient que renforcer le chantier en croissance. Que ces assises soient donc l'occasion de relancer le concept pour s'arrimer résolument à la volonté exprimée!